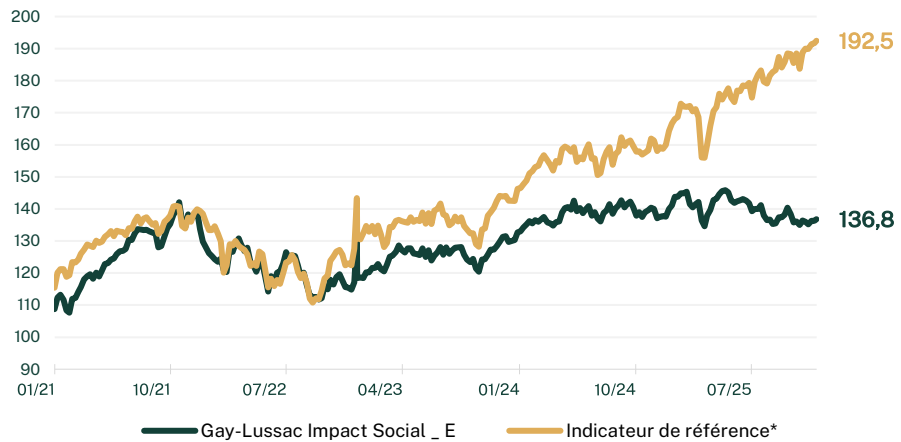


RAPPORT EXTRA-FINANCIER
ARTICLE 8 SFDR

Informations générales

Classification	Actions internationales
Code AMF	990000121319
Durée de placement recommandée	5 ans
Valorisation	Hebdomadaire
Frais prélevés en 2021	0,59% de l'actif net
Commission du surperformance	Néant
Droits d'entrée	2% maximum
Droits de sortie (acquis au FCP)	Néant
Valeur Liquidative	14,452 €
Date de création du fonds	2018
Actif Net	4 450 290,04 €

Performances et statistiques au 31 décembre 2025



PERFORMANCES

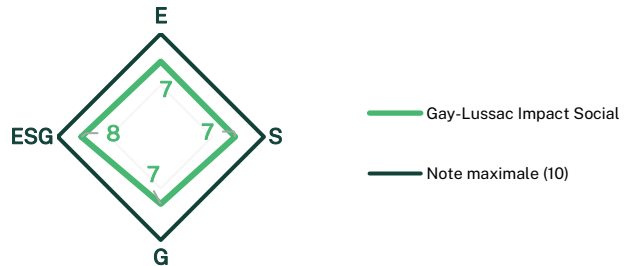
Performances cumulées	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
FCPE	0,28%	0,94%	-0,55%	19,10%	24,49%
Indice	1,91%	4,97%	21,17%	57,21%	64,84%

Performances calendaires	2025	2024	2023	2022	2021
FCPE	-0,55%	5,04%	14,52%	-17,56%	26,79%
Indice	21,17%	9,87%	17,66%	-12,51%	19,85%

ANALYSE EXTRA FINANCIÈRE DU PORTEFEUILLE

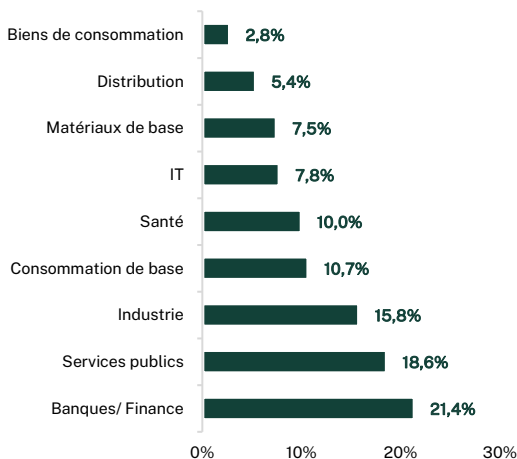
Gay-Lussac Impact Social (sur 10)*	
Note Environnementale	7,3
Note Sociale	7,2
Note Gouvernance	6,5
Note ESG**	7,7

COMPARAISON DU SCORE ESG AVEC SON INDICE

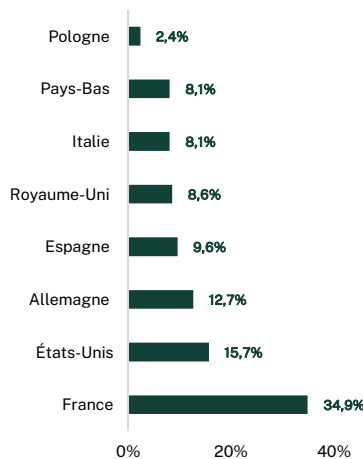


*Sont pris uniquement en compte dans l'analyse extra-financière du portefeuille, les titres vivs.
** La note ESG n'est pas une moyenne équilibrée des critères ESG, mais une moyenne pondérée en fonction des critères les plus pertinents pour chaque entreprise en portefeuille, selon son industrie et son sous-secteur.
Taux de couverture : 92%

RÉPARTITION PAR SECTEURS



RÉPARTITION GEOGRAPHIQUE



TOP 5 DES MEILLEURES NOTES ESG DU FCP

Valeur	Note (sur 10)	% dans le FCPE	Pays
SCHNEIDER ELECTRIC	10,0	1,1%	France
ASML HOLDING	10,0	1,1%	Pays-Bas
IBERDROLA	9,5	5,5%	Espagne
AXA	8,8	2,6%	France
WAVESTONE	8,7	1,2%	France

OBJECTIFS DE GESTION

Le FCPE Actions Internationales vise une performance nette de frais supérieure à son indicateur de référence sur une durée de placement recommandée de 5 ans, en intégrant des critères financiers et extra-financiers, notamment sociaux et durables. L'objectif de gestion du FCPE est de rechercher une performance nette supérieure à son indicateur de référence Euro STOXX Net Return, en rythme annuel moyen, après prise en compte des frais courants, sur une période supérieure à 5 ans.

ÉQUIPE DE GESTION/ COMMERCIALE



Louis de FELS



Hugo VOILLAUME



Lotfi LAHIBA



Julie BENEZRA

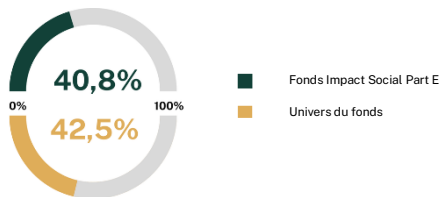
INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE (ISR)

Risque faible
Rendement potentiellement plus faible



Risque élevé
Rendement potentiellement plus élevé

FEMMES AU BORD



Nombre de femme directrice des entreprises présente dans le fonds : 78
Taux de couverture du fonds : 78%
Univers d'investissement : 82%
Source : Clarity AI et données interne

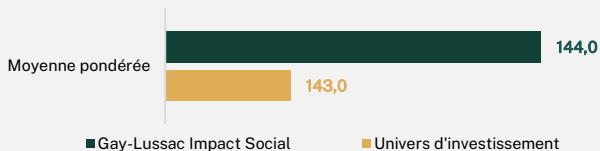
ÉLIGIBILITÉ ET ALIGNEMENT À LA TAXONOMIE EUROPÉENNE (en %)



La taxonomie européenne correspond au Règlement (UE) 2020/852.
Taux de couvertures: 59%.
Source : Clarity AI et données interne

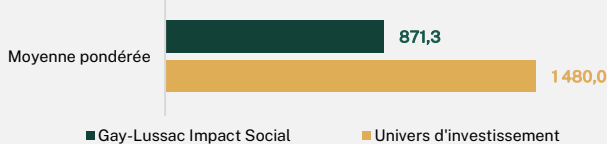
Principaux indicateurs de durabilité

INTENSITÉ CARBONE SCOPE 1 + 2



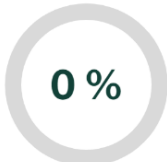
Scope 1 : Émissions de gaz à effet de serre générées par la combustion de combustibles fossiles et processus de production détenus ou contrôlés par l'entreprise.
Scope 2 : Émissions de gaz indirects liées à la consommation d'énergie de l'entreprise.
Taux de couverture du fonds : 92%
Univers d'investissement : 100%

INTENSITÉ CARBONE SCOPE 3

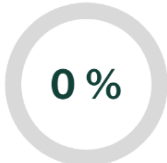


Scope 3 : Autres émissions indirectes produites par les activités de l'organisation, en aval et en amont de la production, liées à la chaîne de valeur complète, telles que l'extraction de matériaux achetés par l'entreprise pour la réalisation du produit ou les émissions liées au transport des salariés et des clients venant acheter le produit.
Taux de couverture du fonds : 92%
Univers d'investissement : 100%

EXPOSITION CHARBON



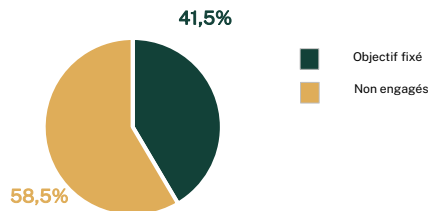
EXPOSITION COMBUSTIBLES FOSSILES



EXPOSITION AUX ARMES CONTROVERSÉES



ALIGNEMENT AUX ACCORDS DE PARIS



Objectifs fixés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds ayant soumis un scénario respectant la trajectoire d'alignement -2°C de l'Accord de Paris sur le climat au travers d'objectifs quantitatifs : Objectif 1,5°C ; Objectif bien en dessous de 2°C ; Objectif 2°C.

Engagés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds s'étant engagé à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Non engagés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds n'ayant pas officiellement déclaré s'engager à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat.

Source : Clarity AI